



**Collect'mobile**  
Un geste pour ma ville



## Pourquoi participer à la collecte ?

En tant que mairie, Orange et l'AMF22 vous propose de rejoindre les 2 000 points de collecte en France et faire un geste pour la planète en mettant en place une collecte de mobiles usagés pour les recycler.

La filière solidaire en partenariat avec Emmaüs International contribue à :



### Créer des emplois



**En France** : 25 000 mobiles collectés permettent de créer un emploi d'insertion aux Ateliers du Bocage, entreprise d'insertion membre d'Emmaüs.

**En Afrique** : 5 ateliers et 27 emplois créés depuis 2010 pour collecter des déchets de mobiles et les renvoyer en France (pour les recycler).

### Soutenir Emmaüs International



10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.

### Préserver l'environnement



Les mobiles non réutilisables sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme.

## Pourquoi participer à la collecte ?

Etre moteur d'actions locales et créer des liens de proximité

Au niveau local, la collecte mobile va vous permettre de :

- Sensibiliser vos habitants à l'éco-responsabilité
- Animer votre commune grâce à une action solidaire et responsable (thème sociaux et environnementaux)



**Collect'mobile**  
Un geste pour ma ville



Déposez votre  
ancien mobile  
dans ce collecteur



**Collect'mobile**  
Un geste pour ma ville

Faites un geste pour  
l'environnement, du 11 octobre au  
26 novembre, déposez votre ancien  
téléphone dans le collecteur situé :

---



---



## Pourquoi participer à la collecte ?

Bénéficiez d'une solution « clé en main » 100% gratuite

- Le dispositif opérationnel est entièrement pris en charge par Orange : livraison et enlèvement du collecteur sur votre site.



1

Connectez-vous sur  
[www.collecte-mobile.orange.fr](http://www.collecte-mobile.orange.fr)



2

Commandez un collecteur



3

Demandez l'enlèvement de votre  
collecteur quand il est plein



4

Suivez les résultats de vos collectes

- Vous serez associé aux partenariats de collecte avec Emmaüs International et les Ateliers du Bocage (garantie de la qualité des processus : tri, recyclage, reconditionnement avec effacement des données personnelles et traçabilité).
- Vous êtes assuré du traitement des « déchets électroniques » dans le respect des exigences de la directive européenne D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques).

## Les bonnes pratiques pour une collecte réussie



### Où placer les collecteurs ?

- Dans les lieux fréquentés par le public (bibliothèque, médiathèque ou hall de mairie...)
- Chez les acteurs du territoire (écoles, entreprises, centres culturels, commerces...)

La borne peut changer de lieu régulièrement, dans le cadre d'une « tournée »



### Comment communiquer et animer ?

- Un article dans le magazine de la collectivité et sur le site internet
- Une affiche pour accompagner le collecteur et sur les panneaux de la commune
- Encourager les habitants de la commune à être les ambassadeurs de la démarche auprès de leurs familles



### Et après ?

- Les résultats de la collecte sont disponibles sur le site [www.collecte-mobile.orange.fr](http://www.collecte-mobile.orange.fr)
- Un certificat de traitement fourni par Ateliers du bocage sur demande
- Valoriser les résultats de la collecte auprès du public